

# DEMANDE à la SNCA

## aux fins de la refixation de la MMA d'un camion à 4 essieux

Date: .....

Compte tenu de l'accord de principe du 29 juillet 2015 de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures (réf.: mf/cir/art7et12/15/10458), le soussigné, propriétaire ou détenteur du véhicule spécifié ci-dessous, demande la refixation de la masse maximale autorisée (MMA) de ce véhicule au delà de 32.000 kg.

### Propriétaire ou détenteur du véhicule

Numéro matricule: .....

Nom et Prénom (s)

ou Dénomination: .....

.....

### Informations sur le véhicule concerné

N° d'immatriculation: .....

Numéro de châssis: .....

Marque / Type: ..... / .....

MMA sollicitée:  kg

.....

Cachet ( si personne morale)

.....

Nom et prénom du signataire

.....

Signature

Sont à joindre à la présente demande:

- (1) une attestation, établie et signée par le constructeur du véhicule, certifiant la masse maximale en charge techniquement admissible sur le véhicule ainsi que sur les différents essieux de celui-ci
- (2) le cas échéant, une copie du rapport d'expertise ('Gutachten') d'un Service Technique dûment agréé

Pour la présentation du véhicule au Service 'AGRÉATION' de la SNCA, veuillez prendre un rendez-vous, soit via [www.snca.lu](http://www.snca.lu), soit via téléphone ( numéro 26 626-400 )